



MARCHES DES FIERTES 2021 - Le 26 juin à Paris

Dans le cadre de son engagement pour l'égalité des droits, la CFDT participe aux Marches des fiertés depuis bientôt 20 ans à Paris et dans plusieurs villes de France. Ce rendez-vous militant annuel contribue à rendre visible l'engagement de la CFDT dans la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

En 2020, Les Marches ont été annulées en raison de la crise sanitaire. Cette année, face à l'incertitude pour les prochains mois et malgré une évolution positive à prévoir avec la vaccination massive de tous les citoyens, les collectifs organisateurs de plusieurs villes ont également annulé des Marches ou renoncé à des rassemblements festifs.

A Paris, la Marche des fiertés se déroulera le 26 juin prochain sans chars ni sonorisation. Elle prendra donc la forme d'un défilé « classique » pour porter des messages politiques, notamment sur la procréation médicalement assistée (PMA).

Dans ce contexte sanitaire, qui peut être variable d'un endroit à un autre, les unions régionales et leurs structures de proximité sont les plus à même de décider de leur participation aux Marches qui se déroulent dans leur territoire.

Par-delà la nécessaire communication lors des Marches de fiertés, c'est aujourd'hui essentiellement dans le cadre du travail qu'il faut concentrer nos efforts et mener la bataille syndicale. C'est sur le lieu de travail qu'il nous faut communiquer, accueillir, écouter, défendre et permettre d'instaurer un climat de confiance qui donne à chacun le droit d'être ou ne pas être LGBTQI dans le regard des autres.



Documents

[AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS LGBT DANS LE MONDE DU TRAVAIL](#)
[affiche A3](#)